



Conseils juridique appartement commun

Par **CADOLU**, le **03/02/2009** à **21:47**

Ma soeur cohabite toujours avec son ex compagnon dans le meme appartement dont ils sont propriétaires, et souhaite quitter au plus vite cette situation. Malheureusement le crédit a été signé en commun mais le prélèvement automatique sur le compte de ma soeur (l'amour rend fou).

Prélèvement de 1000€ pour un salaire de 1400. Son ex a décidé de ne plus l'aider financièrement et profite pour être logé gratuitement, et pas décidé à vendre. Avez-vous SVP un conseil à lui donner pour sortir de cette situation quitte à passer par une saisie.

MERCI DE VOS CONSEILS

Très Cordialement